753985

LA QUESTION NATIONALE

DISCOURS

DE

MI DÉMÈTRE A. STOURDZA

PRONONCÉ AU SÉNAT

1e 27 Nongruhra (9 Décembre) 1893

BUCAREST

IMPRIMERIE G. A. LAZAREANO rue Episcopieĭ, 3 (maison Blaramberg)

1894.

DISCOURS

DE

M. DÉMÈTRE A. STOURDZA

prononcé

dans la séance du Sénat

du 27 Novembre (9 Décembre) 1893

à l'occasion de la discussion générale
DU PROJET DE REPONSE AUY MESSAGE ROYAL

Messieurs les Senateurs,

Le Message Royal d'ouverture des corps législatifs ne contient qu'un seul fait, qui nous réjouit tous à l'unanimité jusqu'au fond de notre âme. La réponse au Message, également, exprime les pensées et les sentiments de tout le monde, sur un seul point.

Vous avez deviné qu'il est question de la naissance du prince Carol, considérée par le pays tout entier, comme une bénédiction de Ciel donnant à la Dynastie un corps réél et palpable.

Nous, libéraux, nous nous réjouissons plus que qui que ce soit de cet événement, car plus que quiconque nous avons contribué à la fondation de l'Etat Roumain et à l'établissement de la Dynastie.

M. Gr. Leresco. Vous n'êtes pas les seuls; tout le pays y

a pris part.

M. Dém. Stourdza. Ce sont les libéraux qui ont donné à l'Etat Roumain l'impulsion verse sa renaissance et sa consolidation. Dans cette œuvre, la plus grange part, je dirai presque l'œuvre toute entière, revient aux libéraux. C'est nous, libéraux, qui avons travaillé avec le Roi dans les moments difficiles, lors de la formation et de la fondation de la Royauté Roumaine.

Nous avons connu le Roi, à la guerre comme à la paix, aux victoires de la Nation et à l'établissement de l'Etat, ainsi qu'à l'emancipation politique et économique de la Roumanie. Nous l'avons connu, lorsque nous nationalisions les voies ferrées et le crédit du pays, lorsque nous lutttions avec succès

pour défendre les droits et les intérêts du Royaume.

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui, ni d'hier que datent nos idées et nos vœux au sujet de la stabilité du Trône. Ces vœux nous les avons exprimés dès le premier moment, lorsque nous eûmes brisé les fers qui nous tenaient tous enchaînés, du moment où nous eûmes obtenu la liberté de parler et celle d'agir.

Importantes et siches entraésultats ifurenta les luparoles que prononça lord Clarendon le 8 Mars 1856, au congrès de Paris:

«Il est de toute utilité et de toute convenance de prendre «sérieusement en considération les vœux d'un peuple et il est

«toujours bon d'en tenir compte».

Du jour où ces paroles furent prononcées, nous avons commencé à avoir une nouvelle existence; aussi, est-il bon que nous nous les rappelions aujourd'hui encore, que nous les ayons présents à l'esprit, car il est bon, aujourd'hui aussi, de prendre en considération les vœux du peuple et d'en tenir compte: ceci est vrai, non seulement d'une manière absoluc, mais d'une manière particulière, pour nous surtout, car c'est de cette source — la voix du peuple et l'attention qu'on y a prêtée—que sont sorties l'Indépendance, la Royauté et la Dynastie. Il est bon de se souvenir de ces choses, surtout alors que nous reportons notre pensée sur la manière dont le Peuple Roumain a compris la stabilité du Trône et les destinées de la nation roumaine.

Ici, j'ouvre notre livre d'or et nous verrons tous la raison pour laquelle nous demandions une Dynastie et quelle dynastie

précisément nous demandions.

Dans le Divan ad-hoc de Iassy on disait: «Les principautés «ont soif de légalité, de stabiilté, de dignité nationale. — «Elles demandent de vivre de leur propre existence. Elles «ne peuvent atteindre ce but qu'en revenant à l'ancien principe de l'hérédité du trône, et en mettant à leur tête «un prince choisi dans l'une des dynasties régnantes de «l'Europe, en dehors de celles des Etats voisins, pour éviter «l'influence étrangère.»

Ici, à Bucarest, également au Divan ad-hoc, on décidait que: «les Roumains veulent élever aux bouches du Danube un «édifice politique et national puissant, qui assure une

«tranquillité complète à l'Orient.»

Jamais aspirations d'un peuple ne furent formulées d'une façon plut claire, plus nette, plus digne et, à la fois, dans un

langage plus politique.

Lorsqu'en 1857, les Roumains s'exprimaient ainsi, ils voulaient qu'à l'avenir aucun orateur ne pût plus dire ce que Michel Kogalniceano avait dit alors avec raison: «si nous comprimions n'importe quelle page de nos annales, il n'en coulerait que du sang et des larmes».

Les Roumains étaient rassasiés du régime phanariote et de celui du Réglement organique, régimes caracterisés alors par Kogalniceano de la manière suivante: «nous étions piétinés par toutes les nations, agenouilles dans la faiblesse, en proie à la gangrine de la corruption, noyés dans la fange des abus».

Les Roumains voulurent mettre fin à cet état de misère dans lequel les mulheurs les avaient jetés. Ils aspiraient à devenir un facteur utile dans l'organisme des Etats européens, un facteur puissant et réel dans l'organisation de l'Orient. Ils

sentaient que c'était à la condition de leur existence.

Ces aspirations et ces désirs furent personnifiés dans ce génie immortel de la nation roumaine qui s'appelait Ion Bratiano et qui disait dans le Divan ad-hoc de Bucarest: «Les Rou«mains veulent avec fermeté avoir aujourd'hui à leur tête un
«membre d'une des familles régnantes de l'Europe occidentale.
«Les Roumains en demandant un chef du sein de ces dynasties,
«donnent en gage à l'Europe l'assurance qu'ils sont décidés à
«marcher avec l'ordre le plus parfait dans la voie qu'elle suit
«elle-même, la voie du progr's et de la civilisation. Et ce
«prince n'est pas pour nous un moindre gage de la part des
«l'Europe. Car la solidarité qui existe entre les dynasties eu«ropéennes les poussera à s'intéresser à notre existence nationale

«d'une maailre plus directe et plus expresse; et de cette ma-«nilre, la garantie des traités sera consolidée et fortifiée par «la garantie d'une partie des intérêts de plusieurs Dynasties

«puissantes.»

Voila les raisons pour lesquelles nous avons tous salué la naissance du prince Carol comme un nouveau témoignage de la protection du Tout-Puissant pour la Roumanie. Rarement un prince naquit dans des circonstances pareilles, qui font que sur lui plane la bénédiction de tout un peuple.

Le Message royal nous dit que la paix de l'Europe est assurée et que les grandes puissances sont inébranlablement décidées à conserver à l'Europe les bienfaits inappréciables de la

paix. Ceci nous réjouit tous, assurément.

Mais, lorsque, dans la réponse du Sénat, on assure au Souverain qu'au milieu de cette paix universelle, nous sommes sages et pondérés, qu'au milieu de cette paix, nos rapports avec les autres Etats restent dans les meilleurs termes, grâce à notre attitude correcte, c'est assurément plus qu'une banalité, car cela ressort de soi-même. Il ne manquerait plus que cela, qu'au milieu de la paix générale nous manquions d'intelligence, de pondération et de correction!

Et cependant, illuén estuainsi, imalheureusement! S'il s'agit de juger comment les choses se passent chez nous, malgré tous les bienfaits inappréciables de la paix, nous nous convaincrons facilement que le gouvernement ne s'est conduit ni avec intelligence, ni avec pondération, ni avec correction; que le gouvernement n'a pas toujours eu en vue «les intérêts permanents

de la nation».

C'est pourquoi il est bon de nous demander et d'examiner

si le gouvernement conservateur a été intelligent.

L'intelligence politique exige de la prevoyance: si le gouver-

nement a été intelligent, il a également été prévoyant.

J'examinerai donc ces deux points. Ici, notre joie va s'obscurcir, car c'est un sentiment répandu dans le pays — non seulement parmi les libéraux, mais aussi parmi les conservateurs sincères — que les affaires du gouvernement ne marchent pas bien, ne marchent pas aussi bien qu'elles le devraient.

M. Gr. Leresco. Nous voyons au contraire qu'elles marchent

très-bien (Hilarité).

M. D. Stourdza. Il me semblait qu'après la lutte que mon honorable et vénérable collègue a soutenue contre moi, à l'occasion de la loi sur le clergé et de celle sur l'instruction pri-

maire, il me semblait qu'après cette lutte, la paix était faite entre nous; mais je vois qu'il m'en veut irrémédiablement d'avoir défendu les droits de l'Eglise et de l'école contre leurs ennemis et leurs destructeurs. Mon vénérable collègue, M. Leresco, est plus vieux que moi. Je suis aussi vieux, mais il paraît qu'il veut m'attaquer jusqu'à la mort de l'un de nous deux.

Je croyais surtout, qu'aujourd'hui, que la lumière commence à se faire sur les tendances et le but de ces lois, je serais exem-

pté de provocations et d'inutiles interruptions.

M. Gr. Leresco. Si vous nous attaquez.....
M. D. Stourdza. Comment ne vous attaquerais-je, pas, quand vous venez ébranler tout ce qui existe dans ce pays.

M. Gr. Leresco. Le clergé?

M. D. Stourdza. Evidemment le clergé, et pas seulement le clergé.

M. le Président. Messieurs, n'interrompez pas, s'il vous plaît.

M. D. Stourdza. M. Leresco est mon interrupteur constant mais vénéré. (Hilarité)

BCU Cluj / Central University Library Cluj

M. D. Stourdza (poursuivant son discours). Tout d'abord, le gouvernement se vante de l'état des finances; il est tout naturel qu'il se vante ; mais les éloges qu'il s'octroie ne

peuvent cacher la réalité des choses.

Le gouvernement revient continuellement sur la disparition de l'agio et s'en glorifie. Il a raison assurément; mais avant de se louer soi-même, il ferait mieux d'adresser des louanges à Dieu, qui, lui, a fait disparaître l'agio, en donnant au pays, a-près beaucoup de mauvaises récoltes, une année fertile et productrice; avant de se combler d'éloges soi-même, il convenait que le gouvernement adressât quelques remerciements aux grandes puissances détentrices de la paix et de la guerre, de ce qu'elles se tussent décidés à faire disparaître les mésintelligences d'entre elles et d'avoir ainsi assuré franchement la paix du monde.

Le gouvernement aurait pu se rémémorer l'événement grâce auquel le trouble des années précédentes a disparu et d'être plus modeste—je veux parler de l'avènement au trône de l'em-

pereur Guillaume II, qui a donné des preuves de grande sagesse, en se présentant au monde comme conservateur de la paix, suivant avec fidélité et zèle la voie tracée par son illustre aïeul. Ces bienfaits ont rechauffé le monde et ont donné par-

tout un nouvel essor au travail et au commerce.

L'agio a été occasionné chez nous par trois faits: la guerre de 1877, le trouble de l'Europe et de mauvaises récoltes successives. La preuve que l'agio n'a pas disparu grâce aux mesures prises par le gouvernement, c'est qu'il a disparu avant que ces mesures fussent prises. De Janvier à Juin 1888, l'agio a oscillé entre 17.49% et 15,65%. La récolte ayant été abondante, il est descendu, en Juillet, à 7.70%, et en Septembre, il n'était plus que de 1.85%, diminuant continuellement, jusqu'à ce qu'il eût disparu. Cette baisse de l'agio s'est produite partout et non seulement chez nous.

Les lois du gouvernement conservateur dans cette matière n'ont été votées que plus tard, après la disparition de l'agio: la loi sur le retrait des billets hypothécaires à la date du 22 Décembre 1888, la loi sur l'emprunt de 32 millions et demi le 20 Janvier 1889 et celle sur l'établissement de l'étalon d'or

le 17 Mars 1890.

Le gouvernement n'aurait pu se louer que dans le cas, où lui seul aurait été cause de la disparition de l'agio, où les mesures qu'il aurait prises eussent été antérieures à sa disparition, dans le cas où le gouvernement aurait eu une politique monétaire quelconque et aurait prouvé qu'il a agi dans cette

question avec prévoyance et intelligence.

Mais comment qualifier une politique monétaire qui produit ce résultat ridicule que, au lieu de l'agio sur l'or, il se produit un l'agio sur l'argent, en pleine paix et prospérité et lorsque l'argent est en baisse sur tous les marchés du monde ? Ceci est certainement une anomalie qui ne s'est produite dans aucun pays où la question monétaire est bien réglée. La politique uionétaire des conservateurs ressemble d'ailleurs à leur politique dans toutes les autres questions, une politique désordonnée, une politique à effets momentannés, une politique sans aucune base solide.

Les lois, même, établies soi-disant pour faire disparaître l'agio, ont été et seront critiquées au point de vue de la bonne ad-

ministation des finances.

L'amortissement des 25,751,190 frs. de billets hypothécaires s'effectue, d'après la loi du 7 Mars 1886, dans l'espace

de 27 ans, de 1886 à 1912, par une annuité moyenne de 1,143,973 frs. et un paiement total de 30,987,268 frs.

La loi de 1889 amortit les billets hypothécaires dans l'espace de 44 ans, de 1889 à 1933, par une anuité moyenne de

1,575,873 frs., et un paiement total de 69,338,402.

La loi faite par les conservateurs a donc en sa défaveur 21 ans, un surplus d'annuités de 431,900 frcs. pendant 23 ans, de 1.575.873 francs pendant 21 ans, et un surplus de la somme totale à payer de 38,351,134 frs. Prétendre que cette opération

est favorable, c'est prétendre que noir est blanc.

Il s'agit de savoir et d'examiner si ces mesures du gouvernement conservateur nous ont mis à l'abri d'une nouvelle apparition de l'agio et d'une nouvelle crise monétaire. Nous allons le savoir lorsque nous nous trouverons dans des circonstances difficiles. Alors nous pourrons juger si les mesures du gouvernement sont bonnes et solides; mais je crains que l'agio ne reparaisse lorsqu'on aura cessé de faire des emprunts. Car il est facile de ne pas avoir d'agio, lorsque l'on paie des annuités à l'étranger avec des emprunts continuellement répétés, chaque année.

Mais le gouvernement prétend que les finances sont en bon état parce que le situation budgétaire se maintient favorable. Il donne comme preuve les excédents budgétaires, les encaissements dépassant les évaluations et le budget 1894—95

complètement équilibré.

Le gouvernement, il faut l'avouer, est vraiment modeste dans ses expressions. Permettez-moi cependant, honorable M. le rapporteur, de dire que vous avez donné à votre rapport une note trop accentuée. Sans nul doute, M. Tocilesco est maître dans d'écrire; mais certainement il ne connaît pas trop la valeur des chiffres. Ne nous en a-t-il pas donné des preuves, l'année dernière à l'occasion de la discussion de la loi sur l'enseignement professionnel? Ces jours derniers encore l'honorable rapporteur, mon collègue aussi bien ici, au Sénat, qu'à l'Académie, m'a conduit au musée et m'y a montré sur une table, une série de petits morceaux de marbre sur llesquels on remarquait certains signes, fragments de lettres. Il était évident que nous avions devant nous des morceaux d'une plaque de marbre portant une inscription. Il n'y avait pas de doute que l'inscription ne dût être fort intéressante. Je me demandais avec étonnement comment M. Tocilesco arriverait à rétablir l'inscription avec ces petits morceaux de marbre. Je me'n déclarais incapable, tout en étant certain que M. Tocilesco y parviendrait, comme il est parvenu à lire d'autres inscriptions.

Pourquoi avais-je cette conviction? Parce que je sais que M. Tocilesco est un archéologue consommé. Je suis néanmoins convaincu que pour ce qui concerne les finances, il st faible, pour la raison fort simple qu'il ne s'en est jamais occupé. C'est aussi pourquoi, chaque fois qu'il se méle de chiffres, il exagère toujours les choses; et il a tort, car son talent est assez grand pour qu'il ne l'amoindrisse sans besoin et utilité.

Ainsi, maintenant aussi, il a émis des assertions que je

trouve quelque peu téméraires.

Je me permettrai d'examiner succesivement et d'une manière succinte trois points des finances: la dette publique, les annuités de la dette publique et le budget. Vous verrez que les choses sont tout autrement que ne le croit M. Tocilesco.

Ici, je suis obligé, au risque d'indisposer quelques uns d'entrevous, de faire une comparaison entre la situation sous le gouvernement libéral et la situation sous le gouvernent conservateur; nous aurons ainsi devant nous le tableau des deux situations, pour le le le pays apprésie visient juger, apprécier encore mieux.

Je commence par la dette publique. Voici la situation du

temps des libéraux.

Auter Janvier 1876 la dette publique était de 563,166,749 fr; au 1er Janvier 1888 elle était de 789,553,437. Nous constatons donc, dans l'espace de 12 ans, un accroissement de 226,386,688 fr. au total ou bien de 18,865.557 fr. par an. Dans cet intervalle de 12 ans, on a amorti ou converti 97,420,086 fr., c'est à dire 8,118,341 par an.

Etablissons maintenant la situation du temps des conser-

vateurs.

Au 1er Avril [1888 la dette publique était de 789,553,437 fr.; au 1er Avril [1893 de 1,077,519,125 fr. Donc, dans l'espace de 5 ans, il y a un accroissement de 287,965,688 au total ou bien de 57,757,322 par an. Dans ces 5 ans, on a amorti ou converti 287,945,840 fr. c'est à dire 57,589,168, par an.

Dans l'espace de douze ans de gouvernement libéral, un accroissement de dette de 226¹/₈ millions de capital, tandis que dans cinq ans de gouvernement conservateur, un accroissement de 288 millions; dans 12 ans 97¹/₄ millions avec amortissements et conversions, et en 5 ans, 288 millions.

Je crois qu'il est facile à qui que ce soit d'apprécier de quel côté la situation de la dette publique est plus favorable.

Arrivons maintenant aux annuités. Les annuités de la dette publique étaient, en 1876, de 58.633.993 fr.; en 1887-88 de 51.320.408. La différence en moins est de 7.313.585 fr. Les amortissements et conversions s'élevaient à 14,030.076 fr. Par conséquent la différence en plus est de 6.716.340 fr; de 559.695 fr. par an.

Les annuités de la dette publique en 1893-94 étaient de 62.399.144 fr.; en 1887-88, de 51.320.408. La différence en plus est de 11.078.736 fr., auxquels ajoutant les annuités des amortissements et emprunts de 5.633.829, on obtient au total

un surplus de 16.712.565 fr.; et de 2.785.427 par an.

En 12 ans, un accroissement d'annuités de $6^3/_4$ millions au total, ou bien de $^1/_2$ million par an; en 5 ans un accroissement dn $13^3/_4$ millions au total, de 2 millions $^3/_4$ par an.

Ici donc aussi, une différence défavorable aux conservateurs, fort éloignée de la situation, présentée par l'honorable rapporteur comme si avantageuse.

Le troisième point à examiner est le budget.

Le budget de 1875 s'élevait à 98.812.586 fr.; celui de 1888-89 à 81.066,324 fr. La différence en plus est de 82.254.738 fr. au total, soit, pour 12 ans, de 6.327.287 fr. par an.

Le budget de 1893-94 s'élève à 224.427.500 fr.; celui de 1888-89 ayant été de 181.066.324 fr., la différence en plus est de 43.361.176 fr., au total, soit, pour 5 ans, de 8.672.235 francs

par an.

Chez les libéraux, un accroissement budgétaire annuel de 6¹/₃ millions; chez les conservateurs un accroissement de 8¹/₂ millions; c'est-à-dire un surplus, chez ces derniers, de 2 millions par an.

Ici non plus, la différence n'est pas en faveur des conser-

vateurs

Il me semble que ces chiffres ne prouvent tout au moins pas de la prévoyance et de la sagesse, en ce qui concerne les finances.

Nous avons des preuves de cet état de choses dans les difficultés financières du gouvernement. Du type d'emprunt $4^0/_0$, il a été obligé de revenir au type d'emprunt $5^0/_0$. Un Etat qui

a amélioré la situation de ses finances et de son crédit et qui a baissé le taux d'intérêts à payer, ne revient pas, si sa situation est bonne, au taux antérieur, plus élevé, mais maintient celui qui est inférieur. Le gouvernement conservateur ne peut pas sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve, c'est-â-dire: ou bien il a commis une imprévoyance, en effectuant des enprunts à $4^{0}/_{0}$, ou bien il se trouve dans une position plus mauvaise, en revenant aux emprunts au taux de $5^{0}/_{0}$. Quant à moi, je crois que le gouvernement s'est trouvé dans les deux cas.

Messieurs les Sénateurs, avant 1876, les conservateurs qui se trouvaient au pouvoir, comme aujourd'hui, ont embourbé le

char des finances de l'Etat.

Alors, nous, libéraux, nous sommes venus, et avec beaucoup d'éfforts, avec énormément de difficultés, nous avons retiré le le char de la bourbe. Aujourd'hui, ils l'ont de nouveau embourbé et c'est toujours nous qui viendrons le retirer de la bourbe. Et observez encore — tel est le destins des hommes — que c'est toujours moi qui, alors, ai montré aux conservateurs la situation, avec des chiffres, et que maintenant c'est encore moi qui la dévoile; aujourd'hui, je n'ai fait que commencer cette exposition; je ferai le reste un autre jour, en priant, naturellement, imon honorable et evénérable collègue M. Leresco de ne pas se facher, car ce n'est pas lui qui soit fautif de cette triste situation.

* *

Permettez-moi de passer de la situation financière à la situation économique. Ici aussi, je serai obligé de faire un petit résumé historique. L'histoire, en effet, est toujours un bon guide, car elle nous rappelle les temps et les faits passés. Cette réminiscence peut être désagréable à quelques uns; elle n'en est pas moins utile, car ce n'est que l'histoire en mains que l'on puisse comprendre le présent et trouver la route de l'avenir.

Je commence par notre situation économique lors du traîté

de commerce de 1875.

Le traité de 1875 a été mal accueilli et il a été démontré qu'il n'a pas été favorable à notre développement économique. Néanmoins, aujourd'hui encore, les conservateurs le considè-

rent comme un de leurs faits éclatants.

Voyez, ici se manifeste le défaut principal des conservateurs. Les traîtés de commerce se font, comme dit le latin, do ut des, donnant, donnant. Par le traité de commerce de 1875, nous donnions trop, hors mesure. Ce traité était un asservissement économique, et il a été considéré comme tel par tout le pays avec les hommes les plus séminents en tête, ce qui, d'ailleurs, a été démontrée par la suite. Il était en contradiction complète avec notre développement national que les conservateurs n'ont jamais compris. En effet, tandis que tous nos efforts tendaient alors vers l'indépendance politique du pays, les conservateurs l'asservissaient, par ce fameux traité, au point de vue économique. Cette contradition a été évidente du premier moment et, de jour en jour, elle se déterminait de plus et plus, jusqu'à ce qu'elle fût devenu une flagrante injustice. Longtemps avant l'expiration de cette néfaste convention, nous nous plaignions, mais en vain, des procédés injustes, employés dans la pratique, contraires aux clauses mêmes du traité. Je rappelle ces choses là, parce qu'il est toujours bon de se refraîchir la mémoire, lorsqu'il s'agit des faits passés. Je sais que les conservateurs n'aiment pas trop l'histoire, parce qu'elle ne les épargne pas.

Lorsque expira le traité de commerce de 1875 avec l'Autriche-Hongrie, c'est le parti libéral qui était au pouvoir. C'est lui, le premier, qui donna un essor puissant à notre développement économique, de même que c'est lui toujours, qui donna le plus grand essor à notre développement politique; et ceci était très naturel de sa part, car, il était absolument convaincu que notre indépendance politique ne saurait exister sans notre indépendance économique, que celle-ci sest intimément liée à celle-là, et que, toutes les deux, elles doivent être une réalité, pour que tous les intérêts nationaux puissent être com-

plètement satisfaits.

C'est pourquoi les libéraux disaient en 1886: développement économique dans toutes les directions, ne signifie pas que nous devions être les ilotes des autres ou leurs vassaux au point de vue économique. On disait surtout que nous ne devrions pas payer les choses au décuple et enrichir les autres en nous apauvrissant. Il s'agissait encore de pousser le peuple à un travail productif, à jemployer lui-même toutes ses forces dans toutes les directions de la vie.

Et, dans cette voie aussi, les libéraux ont fait un pas décisif; témoin le rachat du grand réseau des chemins de fer, rachat effectué dans les conditions les plus brillantes du «do ut des».

Je me souviens des lamentations des conservateurs d'alors, de leurs funèbres prédictions au sujet de ce rachat, de leurs calculs ridicules, mais surtout de leur manque de confiance dans la nation. Ils criaient alors à tue tête: malheur aux voies ferrées entre les mains des Roumains, ceux-ci sont incapables de conduire une si grande entreprise, une administrarion aussi compliquée qui exige tant de ttavail, de connaissances et de surveillance continuelle! C'est avec regret que les conservateurs ont vu alors partir les étrangers qui exploitaient l'instrument le plus puissant de notre développement économique.

Et la suite à demontré que le Roumain peut parfaitement conduire et administrer cette entreprise, malgré le départ des étrangers qui avaient été ici et qui suçaient jusqu'à la moëlle notre vie économique; elle a prouvé que, du premier moment et de suite, les Roumains ont été dix et cent fois plus capables que les étrangers, chers aux conservateurs, dans la conduite de l'administration, dans la formation et le développement de la force économique des voies ferrées. Mais les conservateurs ont toujours été ainsi, et îls le sont encore aujourd'hui. Ils subissent les influences des étrangers, sans chercher

à s'en dégager.

Oui! les libéraux se distinguent des conservateurs par ce fait qu'eux, ils ont eu et ont une confiance illimitée dans les forces vitales du pays, tandis que la théorie et la pratique des conservateurs ont été toujours le manque de confiance et la crainte. Les libéraux, en 1886, ont eréé le tarif autonome. On a dit que ce tarif était un tarif de lutte. Evidemment que c'était un tarif de lutte, car lorsque les grands voulaient nous subjuguer, au point de vue économique, nous devions lutter, pour rester nos maîtres. Les conservateurs auraient-ils voulu que nous restions les bras croisés, renonçant à la lutte?! Ils ne nous comprenaient pas alors, comme ils ne comprennent pas aujourd'hui que, de mêmé que nous avons soutenu une lutte politique pour devenir indépendants comme Etat, de même nous devons lutter sur le terrain économique pour avoir une existence propre, pour développer nos forces, pour que tout le monde soit riche, et non pas seulement les boyards. La lutte sur le terrain des traités de commerce consiste en ceci que nous devons tendre à ce que les Etats qui concluent des traîtés avec nous, ne nous traitent plus sur un pied d'infériorité, dans le but de nous exploiter; il faut qu'on nous applique, à nous aussi, le principe duquel il ressort que seul un pays riche achète et qu'un pays qui, du dehors, est exploité au point de vue économique, ne tarde pas à devenir pauvre et à être incapable d'acheter; il faut que l'on comprenne une bonne fois notre nouvelle situation, que l'on se persuade que nous sommes sortis de la vie orientale, de la vassalité, de la néfaste époque des Phanariotes et du Règlement organique; que l'on se convainque qu'on ne peut s'entendre avec nous qu'en respectant nos intérêts. Les libéraux ont toujours cru et croient encore aujourd'hui, que l'indépendance économique, l'indépendance politique et l'indépendance nationale forment un seul rameau dont aucune branche ne saurait être arraché, car si l'on en arrache une, tout le rameau dépérit. L'indépendance, pour nous, n'est pas une simple étiquette, une vaine décoration, mais une chose réelle que le peuple doit sentir et toucher à chaque pas.

Le tarif de 1886 à eu deux résultats. D'abord, pour la première fois, nous établissions, en pleine indépendance, un tarif autonome basé sur nos propres intérêts; car celui de 1875 avait été un tarif imposé par une convention discutée et façonnée, en cent points, exclusivement en faveur de l'Etat avec lequel nous traitions et en défaveur de nos intérêts qui ont été sa-

crifiés.

Puis, le tarif de 1886 a été le premier acte de notre indépendance économique, et nous l'avons non-seulement créé mais aussi appliqué et il a eu des résultats immédiats, car c'est en le respectant qu'on a conclu cinq conventions de commerce—avec la Suisse, l'Angleterre et la Russie en 1886, avec l'Almagne et la Turquie en 1887. Tous ces Etats, de même que ceux avec lesquels nous n'avons pas conclu de conventions, ont reconnu le tarif autonome, notre volonté d'Etat indépendant; bien plus encore: l'Allemagne, avant l'expiration de sa convention, a consenti à une modification de notre tarif conventionnel avec elle, en nous accordant des avantages considérables, dont le principal a été que nous avons acquis de nouveaux moyens de soutenir la lutte pour notre indépendance économique.

Le tarif de 1886 et les conventions qui l'ont suivi contenaient encore une autre preuve de notre indépendance politique: ils ont donné naissance à la clause de la nation la plus favorisée limitée. Celle-ci fut une innovation non-seulement chez nous, mais aussi dans la vie économique des peuples en et général. Pour la première fois elle a été appliquée par nous dans un traîté de commerce. Ce principe fut ensuite adopté, reconnu utile par toutes les nations et il eut des résultats, car en examinant bien, nous verrons que c'est de lui que sont issus les récents traités de commerce conclus entre les puissances, du centre de l'Europe. Les effets en ont été visibles et si vous étudiez nos situations commerciales publiées par le ministère des finances...

M. le ministre des affaires étrangères mène à si haute voix une conversation particulière, que, de cette tribune, j'entends ce qu'il dit. Si M. le ministre des affaires étrangères veut converser, je vous prie, monsieur le président, de suspendre la séance. Je terminerai mon discours, après qu'il aura terminé sa conversation privée.

M. Al. Lahovary. ministre des affaires étrangères. Je parlais

précisément de ce que vous disiez.

M. D. A. Stourdza Je veux être écouté, surtout le par le banc ministériel. Il est du devoir des ministres de m'écouter. Je n'admets ni interruption, ni manque d'attention de la part du banc ministériel.

M. Al. Lahovary, ministre des affaires étrangires, Je vous écoutais....

M. D. A. Stourdza. Alors, ne parlez pas.

M. Al. Lahovary, ministre des affaires étrangères, Vous

m'inspirez des réflexions.

M. D. A. Stourdza. On a vu et on a senti les effets salutaires de cette politique des libéraux. Ainsi que je je le disais, si vous consultez les publications de nous douanes, vous verrez que, depuis le moment où le tarif en question fut mis en application, depuis le moment où les conventions furent contractées sur le principe que je vous ai développé; depuis ce moment là, on a commencé à entretenir de puissantes relations commerciales avec les pays avec lesquels nous avions intérêt à avoir des relations directes, sans intermédiaires, et auxquels nous avions intérêt à vendre directement nos céréales, en echange de leurs marchandises. Nos relations commerciales avec l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Italie et l'Allemagne, principalement avec l'Angleterre et l'Allemagne, se sont accrues d'une façon extraordinaire, ce qui prouve que le tarif de 1886 et les conventions de 1886 et 1887 avaient des bases

solides, et c'est ainsi que le conflit douanier avec l'Autriche-Hongrie nous a été avantageux et n'a fait du tort qu'à l'Autriche Hongrie qui ne voulait pas nous traiter sur un pied de par-

faite égalité.

Ainsi, lorsque les conservateurs arrivèrent au pouvoir, ils ont trouvé la situation économique améliorée, autant par le tarif, que par les conventions et les avantatages qui en découlaient et en découlent encore aujourdh'ui. Le gouvernement conservateur n'a pas pu abandonner complètement cette situation de même que beaucoup d'autres choses contre lesquelles il avait récriminé sans pouvoir les abandonner, étant obligé de mieux ouvrir les yeux et de voir que leur maintien était dans son intérêt. Les conservateurs ont été obligés de suivre la voie tracée par les libéraux. Mais, ainsi qu'ils le font pour toute chose, ils ne sont pas entrés franchement dans la voie ouverte. Les conservateurs ont conservé, aux trois quarts, les habitudes et les traditions orientales. Ils font comme les effendis de Constantinople. Lorsqu'on y change un effendi, le nouveau venu ne s'asseoit pas à l'endroit de son prédécesseur: il prend la table qui était près de la fenêtre et la met près de la porte; et lorsque le second est également remplacé, son successeur fait passer la table de la porte au milieu de la chambre; car il considère comme une dégradation et un abaissement le fait de suivre le chemin, fût-il bon, tracé par un autre; c'est ainsi que vous agissez aussi; affaire d'éducation! Votre esprit oriental ne vous permet pas de faire le bien comme il faut; vous le faites à moitié, et, ainsi, vous gâtez tout; vous verrez aussi un jour comment vous avez gâté tout dans les affaires éco-

Les conservateurs se vantent d'avoir beaucoup d'idées. Vers l'année 1857 parut une lettre, publiée à Bucarest, sous le titre: Le marché aux idées ou la foire de Cismigiu. Maintenant, c'est le marché aux idées et la foire aux idées des conservateurs. On peut vous appliquer le proverbe allemand qui dit que «Certains gens, à force de voir des arbres, ne voient

plus la forêt».

Et les conservateurs, à force d'être pleins d'idées, ne voient plus et ne comprennent plus les intérêts les plus essentiels de

la nation et du pays.

Ce que les conservateurs ont constamment devant leurs yeux, c'est l'asservissement du pays. Sur cette voie ils ne s'égarent jamais.

Les conservateurs ont abandonné le tarif de 1886 et ont créé celui de 1891; ce tarif a été fait pour alléger, sans convention, la situation de l'Autriche-Hongrie, qui, seule, souffre du tarif douanier, et cela sans améliorer en quoi que ce soit notre situation à nous.

J'aurais compris qu'on contractât avec l'empire austro-hongrois un traité d'après le principe du do ut des; mais, par le tarif de 1891, nous avons accordé à l'Autriche-Hongrie des avantages, sans rien recevoir en retour; et la preuve en est en ce que le tarif de 1891 a mis fin à la guerre douanière et que, après le mise en application du tarif de 1891, les importations de toutes sortes de l'Autriche-Hongrie se sont accrues d'une façon fort sensible.

Mais le tarif de 1891 fut présenté précisément au moment où nous avions à régler nos relations commerciales, car, en 1891 tous les traîtés de commerce cessèrent chez nous, ainsi que

dans toute l'Europe.

Les grandes puissances, les nations riches, essayaient de trouver pour elles une solution à la nouvelle situation qui se

présentait à tous.

C'est alors que l'Allemagne a ouvert des négociations avec les Etats de l'Europe centrale Lavec l'Autriche Hongrie, l'Italie, la Suisse et la Belgique. Les négociations étaient basées sur une idée grande et lumineuse: tous les Etats qui avaient les mêmes intérêts ou qui pouvaient lier leurs intérêts avec ceux des autres Etats, devaient s'unir dans une entente commune, pour ne pas se faire du tort les uns aux autres par des tarifs de guerre et pour ne pas, au détriment de tous, élever les uns aux autres et en pleine Europe civilisée, des murs chinois dans les rapports économiques, lorsqu'il est possible de vivre bien en s'entendant et en se respectant mutuellement.

Il était d'autant plus de notre intérêt d'essayer de lier nos intérêts à ceux de l'Europe centrale, que, précisément dans cette circonstance, l'Allemagne qui conduisait ces pourparlers, était à la tête de la défense des intérêts agricoles si fortement atteints par la concurrence transatlantique. Il était évident que l'Allemagne considérait comme nécessaire d'arriver à une entente avec les Etats européens, afin que tous ne souffrissent pas de la concurrence de l'Amérique, des Indes, de l'Australie et même de la Russie. Les propositions qui nous ont été faites, alors, par l'Allemagne, ont été repoussées, et nous avons dit que nous ne voulions pas conclure de conventions, car nous

voulions expérimenter le tarif autonome; après que nous l'aurions expérimenté, nous verrions ce qu'il y aurait à faire.

Depuis 1891, époque du tarif, jusqu'aujourd'hui, il y a deux ans et demi. Je ne sais si, dans un espace de deux ans

et demi, on peut expérimenter un tarif.

Mais voyons ce qui s'est passé plus tard. L'Allemagne a poussé ses négociations et est arrivée à conclure des traités de commerce avec l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Belgique et la Suisse. Nous, nous avons été exclus de cette entente. Les choses étant ainsi, l'Allemagne a été obligée d'appliquer à nos céréales les droits élevés qui s'appliquaient à tous les autres Etats avec lesquels elle n'avait pas de conventions. Alors, le gouvernement conservateur s'est réveillé de son rêve d'idées. grâce aux cris de la nation, atteinte dans ses intérêts les plus vitaux. L'Allemagne, toujours animée de sentiments d'amitié pour notre Etat, a concédé, sans exiger aucune concession de notre part, à nous traiter comme la nation la plus favorisée, et à nous accorder ses tarifs réduits. C'est là qu'a été la faute capitale. Au lieu de conclure des traités de commerce avec l'Allemagne et les autres Etats du centre, au moment où ils couraient après nous, pour étendre le cercle de leurs intérêts communs, nous lavons refusé; let vlorsque nons avons commencé à éprouver les conséquences de notre refus, c'est nous qui avons commencé à courir après l'Allemagne. Il est évident que les rôles ont été intervertis en notre détaveur, que notre situation dans les nouveaux traités est devenue excessivement plus difficile. Cette situation était si difficile, que le gouvernement parlait ici, au Sénat, de la possibilité d'une guerre douanière avec l'Allemagne.

Nous connaissons le traité de commerce avec l'Allemagne. On est en train de le discuter au Reichstag allemand. On nous accorde, avec droit à la réciprocité, les avantages de la nation la plus favorisée. J'ai anticipé ici quelque peu et il faut que je revienne en arrière pour reprendre le fil du dis-

cours.

Après que le gouvernement conservateur eut mis en application le tarif de 1891, pour commencer bien et d'une façon solide, il a conclu un traité avec la Serbie, avec laquelle nous n'avons que peu de relations commerciales. Ce n'est qu'après qu'ont suivi les traités avec la France, l'Italie et l'Angleterre.

Maintenant, on annonce, dans le Message, qu'on fera de nouvelles réductions au tarif de 1891. Dans le traité avec

l'Allemagne, on a fait déjà des réductions de taxes, et si ces réductions sont insérées dans le tarif autonome, tous les Etats, même ceux avec lesquels nous n'avons pas de conventions, et spécialement l'Autriche-Hongrie, profiteront de ces réductions, sans que nous recevions un équivalent, le do ut des, sans lequel un traîté de commerce peut devenir une oppression, d'une part, et une exploitation, de l'autre.

Voilà la politique économique du gouvernement. Voyons à présent, ce qu'il en est de la défense des intérêts du pays.

Le traité avec l'Allemagne qui va bientôt entrer en discussion à la Chambre des députés et au Sénat, est basé, au point de vue des tarifs, sur le principe de réciprocité. Nous donnons des avantages et nous en recevons. Ici, je n'ai rien à observer, car il est difficile d'examiner les choses dans leurs plus petits détails, pour ainsi dire gramme par gramme, afin de se rendre compte des avantages réciproques. Et cela est encore plus difficile, lorsqu'il manque, comme à nous autres qui sommes de l'opposition, de moyens de bien peser, principalement lorsque nous manquons de ces chiffres qui, souvent, mettent en une telle fureur les conservateurs.

Lorsque le traité aura été présenté au Sénat, nous essaierons, autant que cela nous sera possible, d'éclairer les débats pour

voir dans quelle mesure la réciprocité existe.

Nous avons de grands intérêts économiques avec l'Allemagne; et on a vraiment du plaisir à traiter avec elle, car, depuis que nous sommes indépendants, l'Allemagne ne nous a jamais rappelé qu'il y eut un temps où nous n'étions pas indépendants, ne nous a jamais marché sur les pieds, n'a jamais méconnu nos intérêts.

L'Allemagne a traité avec nous sur un pied d'égalité sincère et ne se prévalait jamais des capitulations, comme l'a fait la France, par exemple, après que notre indépendance fut pro-

clamée et reconnue par tous les Etats.

L'Allemagne ne s'est jamais fâchée, lorsque nous défendions nos intérêts soit politiques soit économiques. Au contraire, elle a réconnu nos intérêts et les a favorisés dans la question du rachat des chemins de fer. Elle avait pourtant entre ses mains un moyen très puissant de nous opprimer, au point de vue économique et au point de vue politique pendant près d'un quart de siècle; car c'étaient des compagnies allemandes qui détenaient nos voies ferrées et l'Allemagne n'avait qu'à faire de toute réclamation une question politique,

quand elle voulait peser sur nous. Mais, au lieu de soutenir ces compagnies, elle a fait tout son possible pour que nous échappions et que nous prenions nous-mêmes la direction de nos chemins de fer. Elle est la première puissance, dans l'organisation politique de l'Europe, qui, sous la forme de la Triple Alliance, a pris sur elle la grande, belle et noble mission de maintenir inébranlable la paix de l'Europe, mission qui a été remplie avec un succès incontestable pendant un quart de siècle. Pour nous, en particulier, cette paix a été un bienfait immense, car nous n'avons pas eu à souffrir des troubles qu'amène la guerre. Toutes ces choses-là doivent évidemment être mises en balance.

On a fait un traité avec l'Allemagne. En principe je n'ai

rien à y redire.

Mais je ne puis passer sous silence l'art. 12, article dont l'Allemagne n'avait aucune nécessité et auquel aucun intérêt

allemand n'est lié.

Lorsque, ce printemps, vous avez présenté à la Chambre, la loi du maximum, il y a eu une réprobation générale, dans le pays entier, de Dorohoi à Severin et des Carpathes au Danube. En présense de cette réprobation, vous avez dû reculer.

Pourquoi, alors, ayez-vous mis cet article a de la loi du maximum, réprouvé par tous le pays, abandonné par vous devant les réciamations du peuple, pourquoi dis-je avez-vous inséré cet article dans la convention avec une puissance étrangère, qui n'y avait aucun intérêt? On peut appliquer à cette conduite des conservateurs le proverbe roumain : le loup change de poil, mais jamais d'habitudes.

Messieurs, je développerai cette question d'une façon plus étendue et dans toutes ses conséquences, lorsque nous discuterons la convention com nerciale. Aujourd'hui, j'ai voulu seulement vous rappeler ces faits, pour prouver que ce n'est, en tout cas, ni prévoyance politique, ni inteligence qui ont guidé le gouvernement dans la défense de nos intérêts écono-

miques.

* * *

La troisième question que je me suis proposé d'aborder aujourd'hui est une question d'existence nationale.

Voyons si le gouvernement a été sage et prévoyant dans

cette question. Voyons s'il a justifié, comme il le fallait, le titre de gouvernement roumain indépendant. Voyons si l'on ne s'est pas ressenti du fait qu'un gouvernement conservateur détient chez nous les intérêts de notre existence nationale.

Moi, je crois, et avec moi, beaucoup d'autres, et même beaucoup d'entre les conservateurs, que, dans cette question, le gouvernement s'est complètement effacé, qu'il n'a pas existé et même qu'il a manifesté des tendances qu'il ne lui était pas permis d'avoir.

M. Grégoire Leresco. Nous ne pouvons pas dire cela, car

nous voyons que les choses marchent très bien.

M. Démètre Stourdza. La force du Royaume de Roumanie a deux bases.

La première est que le sol roumain est habité par une masse compacte de Roumains. Notre royaume contient une race sans mélange, parsemée seulement par-ci par-là de quelques individus de nationalité différente, ainsi que cela se voit dans tous les pays. En considérant cette situation, je bénis le traité de Berlin de 1878, car il nous a mis dans la possibilité, d'une part, de ne plus faire de distinctions de religion dans l'Etat roumain, et, d'autre part, de mettre notre territoire à l'abri du danger de passer entre des imains nétrangèress jet lhostiles luDu traité de Berlin est sortie la révision de l'article 7 de notre Constitution article qui sauvegarde la force de notre Royaume, qui assure la nation roumaine. C'est pourquoi nous devons veiller à cet article 7, comme aux yeux de la tête.

La seconde base de notre force, c'est qu'au delà de nos frontières, le pays est enveloppe de Roumains. C'est là un point

très important.

Si nous prenons le nombre de tous les Roumains, nous verrons qu'il s'élève à 12 millons. Il y en a 6 millions et plus dans le Royaume et à peu près 6 autres en dehors du Royaume. En Bessarabie, il y en a plus d'un million, en Bucovine, un demi million, en Hongrie, 3 millions et sur la Péninsule Balkanique, 1 million.

Ce fait que notre Royaume est entouré de Roumains, est d'une grande importance pour le Royaume; car, ainsi, les races opposées à la nôtre n'exercent pas leur influence sur nous d'une manière directe et leurs efforts en sont quelque peu tempérés; cela étant ainsi, les Roumains d'en dehors du Royaume peuvent se consolider. Dans cette résistance le Royaume trouve une plus grande sécurité, car personne ne peut l'attaquer. En

d'autres mots, le péril pour le Royaume est là où la vie nationale des Roumains d'en dehors du Royaume est ménacée.

La chose est facile à comprendre. En effet, supposez que le million de Roumains de Bessarabie deviennent russes, le demi million de Bucovine polonais, les trois millions de Hongrie maghyars, que le millions de Roumains de la Péninsule Balkanique deviennent grecs ou slaves et qu'il ne reste que les 6 millions de Roumains du Royaume; qu'en adviendra-t-il alors pour le Royaume?

Celui-ci en deviendra-t-il plus fort ou plus faible? Personne as-

surément n'hésitera à dire qu'il deviendra plus faible.

Il est donc, pour nous, d'un intérêt capital que pas un seul Roumain ne se perde. Nous ne sommes pas assez nombreux

pour que nous puissions perdre un seul des nôtres.

Pour atteindre ce but, il faut travailler dans ce sens. Comment devons nous travailler? Toute indifférence est coupable, à mon avis. Et plus coupables encore sont ceux qui sourient, lorsqu'on leur dit ces vérités. Les indifférents et ceux qui sourient sont des hommes dépourvus de tout sentiment national, de tout sentiment d'indépendance dans les affaires de l'Etat.

Si le fait d'être entouré de Roumains au-delà des frontières, est d'un grand prix pour le Royaume, il est d'un plus grand prix encore pour les Etats voisins, habités par les Roumains. La présence des Roumains sur leur territoire leur est d'autant plus nécessaire qu'ils tiennent à leur indépendance et à leur existence.

Je dis cela surtout en ce qui concerne la Hongrie dont je parlerai tout à l'heure d'une manière plus étendue; mais cela est tout aussi vrai en ce qui concerne la Bulgarie et la Serbie. Tous ces pays ont intérêt à ne pas opprimer les Roumains et à les ménager, car nous ne sommes ni ne pouvons devenir une nation envahissante; tout d'abord, parce que nous n'avons pas cette tendance—témoin les faits historiques—ensuite, parce que nous savons mesurer nos forces et nos actions, enfin, parce que nous sommes intelligents, prévoyants et pondérés.

Bien plus encore. Les Etats voisins, que j'ai nommés, ont même un intérêt à l'existence des Roumains sur leurs territoires, car quel que soit l'endroit où il se trouve, le Roumain est un élément de culture et d'indépendance; et cela est d'une importance énorme, vu les difficultés et les agitations de la question d'Orient.



Les grandes puissances de l'Europe ont également un intérêt capital à l'existence du Royaume de Roumanie et de la nation roumaine, — et c'est en cela que consiste l'importance

politique du Royaume de Roumanie en Europe.

Il n'est même pas nécessaire de prouver que les grandes puissances ont intérêt à l'existence de notre Royaume. N'ont-elles pas, en effet, donné leur concours à la formation et à la consolidation de ce Royaume? Quant à l'intérêt que les grandes puissances ont à l'existence de la nation roumaine, celui-ci est évident et deviendra de plus en plus évident; en premier lieu, parce que la nation roumaine, étant petite comme nombre, ne peut constituer de danger pour personne; en deuxième lieu, parce que, quoique peu nombreux, nous sommes tenaces et résistants; en troisième lieu, parce que nous sommes intelligents et que les puissances ont besoin de gens intelligents dans la position où nous nous trouvons; et en quatrième lieu, parce que nous sommes pondérés dans nos actions et que, dans la transformation de l'Orient d'Europe, on a besoin de pondération. Cette ténacité, cette force de résistance, cette pondération nous les possédons, nous Roumains, surtout parce que nous sommes trempés dans les malheurs. Nous savons attendre, sans reculer, sans perdre patience. C'est pourquoi nous savons bien peser les circonstances. C'est pourquoi nous avons toujours su profiter des circonstanees et ne nous sommes pas livrés à des désordres qui n'auraient pu engendrer la garantie d'un avenir heureux.

Que l'on s'imagine pour un moment, que, dans le recoin de territoire occupé par le royaume de Roumanie et la nation roumaine, ni l'un ni l'autre n'existent; ne manquerait-il pas alors de point le plus stable et le plus lumineux, dans la solution de la question d'Orient? Ne serait-on pas privé d'une entrave qui amortit les checs les plus dangereux?

Plusieurs hommes d'Etat ont dit, en parlant de la situation de l'Europe, que si l'empire austro-hongrois n'existait pas, il faudrait l'inventer. Je crois qu'on pourrait, à plus juste titre, dire que si la Roumanie n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Heureusement, la Roumanie existe; mais il faut la conser-

ver et assurrer son existence.

Eh bien, le gouvernement a-t-il travaillé comme il l'aurait dù dans les circonstances actuelles? Quelle direction a-t-il imprimé à sa politique?

Si nous voulions parler des Macédoniens, nous n'aurions

qu'à rappeler la question Musicu et la question Zappa, pour prouver que la direction en a été anti-nationale. Nous n'avons qu'à prendre, maintenant encore, le journal, La Péninsule Balcanique, pour voir comment cette direction sonne la même fanfare à pleins poumons. Par une action vraiment byzantine, le gouvernement s'efforce de prouver que les Macédoniens roumains doivent se soumettre aux Grecs, car c'est là pour eux la meilleure raison.

Mais voyons où en sommes nous avec les Roumains de

Hongrie.

Là, une lutte et une hostilité excessives sont engagées entre deux peuples qui ont, d'ailleurs, les mêmes intérêts politiques et dont je crois les existences intimément liées l'une à l'autre.

Si nous nous demandons comment le signal a été donné pour engager cette lutte et de quel côté les hostilités ont comencé, nous constatons que les Maghyars, étant, de fait, détenteurs du pouvoir, veulent maghyariser les Roumains, autrement dit, les dénationaliser et les faire disparaître.

Ce n'est pas nous qui avons donné le signal de la lutte, ce n'est pas les Roumains qui s'y entêtent, ni eux qui désirent la

poursuivre.

Et cette lutte est d'autant plus redoutable, que ceux qui l'ont provoquée ne craignent nullement de la mener même ad absurdum. N'est-il pas, en effet, absurde le fait qu'on traîne devant la justice des citovens qui font paraître une publication qu'on qualifie de mauvaise, d'acte de «trahison à la patrie», qu'on les traîne devant une justice, qui est un simulacre de justice, qui les condamne à la prison, à une prison semblable à la fameuse prison de Spielberg, où ils sont maltraités comme le fut Silvio Pellico? et que, après avoir obtenu cette condamnation, on soulève la population inconsciente pour démolir les maisons de ceux qui n'ont pas été condamnés, pour détruire leur avoir, les forcer à quitter la localité où ils sont établis et à se refugier ailleurs? N'est-il pas absurde le fait que, pendant que des condamnés politiques, qui n'ont commis aucun acte d'insoumission, gémissent dans les prisons, maltraîtés comme au moven âge, ceux qui démolissent les maisons des innocents et détruisent leurs biens et leur tranquille aisance, restent impunis, bien plus encore, soient loués pour leurs actions barbares? N'est-ce pas là une absurdité politique? Là où la brutalité et l'iniquité dominent d'une façon si terrible, ce n'est pas le bon sens qui prévaut, mais bien l'absurdité. Mais l'absurde ne sort jamais victorieux et je suis convaincu qu'en Hongrie aussi, il ne

pourra pas durer.

Je crois donc qu'il est bon, qu'il est nécessaire, pour nous et pour les Maghyars, pour nous et pour l'Europe, pour nous-mêmes Roumains du Royaume, d'examiner un peu le nœud même de cette lutte, que je qualifie d'absurde et de nuisible. Et cela est d'autant plus nécessaire pour nous, que nous devons connaître la situation d'une manière claire et que nous devons savoir ce que nous avons à faire.

Vous ne vous impatienterez pas, si je vous expose quelques chiffres, sans lesquels nous ne pouvons comprendre la question dont je vous entretiens, et grâce auxquels une lumière

éclatante se produira.

Le royaume entier de Hongrie comprend 322.304 kilomètres carrés et une population de 17.349.398 âmes, qui se divise, d'après les statistiques officielles hongroises, en 7.426.730 Maghyars et 9.922.668 non-maghyars. Les non-maghyars se divisent en 2.591.905 roumains et 7.330.763 non-roumains. Même abstraction faite du nombre de Roumains, les chiffres de non-maghyars et de maghyars se balancent, et les Roumains forment le surplus, en faisant pencher la balance du côté des non-maghyars. Les données statistiques officielles, réunies par le gouvernement hongrois, sont pourtant favorables aux Hongrois. Pour vous en convaincre, je vous rappellerai que, d'après ces données, la population maghyare s'est accrue de 1850 à 1890, dans l'espace de 40 ans, de 36.74 pour cent, et la population non-maghyare, dans le même intervalle de 6.25 pour cent; les Roumains semblent même avoir diminué en descendant de 2.648.000 à 2.591.905. Mais, enfin, je me suis servi de ces chiffres pour que le résultat de mes constatations soit plus favorable aux Hongrois. Officiellement, le rapport est le suivant : quatre dixièmes de Maghyars pour 6 dixièmes de non-maghyars; dans la totalité, les Roumains sont inscrits pour un dixième et demi.

Si vous prenez une carte de la Hongrie, vous verrez que les Hongrois sont établis vers l'Occident, à l'Est de la frontière de l'Autriche proprement dite et que les Roumains sont établis vers l'Orient, à l'Ouest du Royaume de Roumanie. Au Nord de la Hongrie, les Maghyars se buttent aux Ruthènes et aux Slovaques au nombre de deux millions, et, au sud, aux Serbes et aux Croates, encore au nombre de 2

TABLEAU DE LA SURFACE ET DE LA POPULATION DES 26 COMITATS SITUÉS A L'EST DE LA HONGRIE

	POPULATION											
	NOMS DES COMITATS	SURFACE en KILOMETRES carrés	TOTAL	PAR klm.	MAGHYARS			ΝO	N-MAG	HYA	ARS	
No.					NOMBRE *0/0		TOTAL	%	ROUMAINS		NON-ROUMAINS	
					NOMBRE	7.0	TOTAL	7.6	NOMBRE	0/0	NOMBRE	010
1	Szatmar	6,491.2 3	323,768	49	198,429	61,27	125,339	38,73	107,947	33,37	17,392	5,36
2	Ugocsa	1,190.63	75, 4 61	63	'	38,23	1	61,77	8,830	11,70	* 37,779	50,07
3	Marmaros	10,354.90	268,281	25		,	1)	87,48	2 '	24,21	* 469,714	63,27
4	Csik	4,493.22	114,110	25	98,861		1	13,36	14,470	12,68	779	0,68
5	Udvarhely	3,417.68	111,110	32	103,209	3 *	ii .	6,29	3,191	2,89	3,732	3,40
6	Haromzék	3,556.29	130,008	36	110,799	85,22	H ' :	14.78	8,081	6,21	11,128	8,57
7	Beszierze-Naszod	4,014.35	104,737	26	4,994	4,77	1	95,23	. '	′ 1	29,277	27,86
1 1	Szilagy	3,628.69	191,167	52		35,48	li .	64,82	117,711	′ 1	6,181	3,25
8 9	Bihar	10,961.63	516,704		283,806	•	II .	45,06	219,940	42,58	12,958	2,48
10	Szolnok-Doboca	5.149.82	217,550			-	li ' ,	82,10	1	1	11,783	5,89
10	Maros-Torda	4,324.03	177,860		102,572		II -	42,33		′ ′	13,109	7,32
12	Koloza	5,149.25			,	34,31	11	65,69		59.20		6,49
13	Csanad	1,618.20	130,575		· '	,	li .	•			Íl	16,58
13	Békés	3,358.01	258,386		188,781		11	26,96		· ′ I	1 ′	24,63
15	Arad	6,443.39					[]	74,75	• •	′ †	1	· · · · ·
16	Alsó-Feher	3,576.50	i '				1		11		1 1	1
17	Kis-Kükülö	1.645.82	· '		l		11	•	1 • 1		1	
18	Negy-Kükülö	3,109.67	1 ′		li '		II .		1		1	48,69
19	Tordo-Aranyos	3,369.94	150,564						11	' .	5,483	3,65
20	forontal	9,521.42	1		'		11		(i	i ' l	** 403,176	1
21	Temes	7,140.56					II .	•	il •	1 1	' :	· ' l
22	Krasso-Szörenyi	9,750.46	/ Ceni	rall	nivers	24527	10000	7 () 1	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i		ll - i	· ' l
23	Hunyad	6.932.04	i	1	11 '		1		1	89,02	12,242	
24	Szeben	3,013.52				1	11	97,09	98,719	66,37	45,677	30,72
25	Fogaras	1,875.43	· ·				84,135	95, 38	78,725	89,25	5,410	6,13
26	Brasso	1,803.63		i	1 ′		60,661	69,97	31,406	35.85	*** 29,555	34,12
26 C	omitats=39,20% de la surface totale		5 788 579		1.827.691		3,960,888	68.48	2,575,900	44.49	1,384,988	23,94

^{*} Ruthènes

RÉSUMÉ

Le Royaume de Hongrie	322,304,50	47,349,398	54	7,426,730	42,20	9,922,668	57,80	2,591,905	14, 90	7,330,763	42,90
Les 26 Comitats de l'Est	126,359,68 $(39,2^{\circ}/_{\circ})$	5,788,579 (33,36%)	46	1,827,691	31,57	3,960,888	68,43	2,575,900	44,49	1,384,988	23,94
		, , , , , ,									
Les 23 Comitats, sans les trois Comitats aux confins de la Hongrie et de la Transylvanie	120,192,84 (37%/ ₀)	5,324,166 (30,68%)	44	1,514,828	28,90	3,809,338	71,55	2,547,362	47,84	1,261,976	23,71
Les 23 Comitats, sans les trois Co- mitats des Szeklers de Transylvanie	114,892,49 (35%)	5,434,329 (31,32%)	48	1,514,822	27,87	8,919,507	72,12	2,550,158	46,93	1,369,349	25,19
Les 20 Comitats, sans les six comitats susmentionnés	108,725,65 (33%)	4,969,946 (28,64%)	45	4,201,959	24,19	8,767,957	75,88	2,521,620	50,73	1,246,337	25,09
		*									

^{**} Serbes

^{***} Allemands

millions. Disséminés, surtout parmi les Roumains, il y a 2 millions d'Allemands.

Voilà le tableau ethnique de la Hongrie. Voyons maintenant

la situation des Roumains sous ce rapport.

Les Roumains habitent d'une manière plus ou moins compacte les 26 comitats de l'Est de la Hongrie; ils sont au nombre de 2½ millions, d'après la statistique hongroise, comme je l'ai dit plus haut, mais en réalité au nombre de trois millions. Dans les données statistiques que je vais citer, je m'en tiendrai à la statistique officielle. Parmi les 26 comitats de l'Est, trois, habités par les Seklers et situés en Transylvanie: Haromsek, Ciuc et Odorheiŭ, ainsi que trois autres situés à la frontière de la Hongrie et de la Transylvanie: Ugocia, Cianad et Bichiş, possèdent une population roumaine

relativement inférieure comme nombre.

Ces 26 comitats de l'Est de la Hongrie comprennent 126.359 kilomètres carrés et 5.788.579 habitants, c'est-à-dire que l'étendue en est de plus du tiers de la Hongrie et que la population en est juste du tiers. Les habitants de ces 26 comitats se divisent comme il suit, sous le rapport de la nationalité : 1.827.691 Maghyars et 3.960.888 non-maghyars. Les Maghyars y sont donc pour 31.57%, pas même pour le tiers, en présence de 68.43%, environ trois quarts, de non-maghyars. Parmi ces non-maghyars, il y a 2.575.900 Roumains et 1.384.988 non-roumains ; les premiers y sont donc pour 44.49%, de la population entière, c'est-à-dire à peu près pour la moitié, et les seconds, pour 3.294%, c'est-à-dire pour le quart.

Si nous restreignons le cercle, en éliminant les trois comitats limitrophes entre la Hongrie et la Transylvanie, ainsi que que les trois comitats «seklers» de Transylvanie et si nous ne prenons en compte que 20 comitats, la situation devient encore

plus défavorable aux Hongrois.

Alors nous constatons, sur une étendue de 108.725 kilomètres carrés, juste le tiers du territoire hongrois, 4.969.916 habitants. Parmi ceux-ci, 1.201.959 sont Maghyars c'est-à-dire 24, 19 %, un quart seulement, tandis que les trois quarts entiers, soit 75, 83 % sont non-maghyars, à savoir 3.767.975.

Les non-maghyars se divisent en 2.521.620 Roumains et 1.246.337 non-Roumains: ceux-ci étant pour plus d'un quart de la population, 25,09 %, sont à eux seuls plus nombreux que les Maghyars, et les Roumains, étant pour plus de la moi-

tié de la population — 50,74 % — sont deux fois aussi nom-

breux que les Maghyars.

Voilà la situation telle qu'elle est en réalité; elle explique la lutte qui s'est engagée au-delà des Carpathes, et qui, rappelons-le en passant, ne date pas d'aujourd'hui. Un tiers à peine de la population de toute la Hongrie veut faire disparaître la nationalité de deux autres tiers. Le quart à peine de la population du tiers de l'étendue du royaume hongrois, veut faire disparaître les trois autres quarts dont deux quarts se composent de Roumains. Voilà la lutte. Où est le droit? Où est l'intelligence? Où est la possibilité? Tout homme de

bon sens y répondra.

Si les Roumains de Hongrie se taisaient et se soumettaient, cela prouverait seulement qu'ils sont faibles, mous et sans vie. Et nous, Roumains du Royaume, n'en supporterions-nous pas aussi les conséquences? Les Maghyars d'abord et d'autres ensuite ne nous considéreraient-ils pas, nous aussi, Roumains du Royaume, comme faibles et sans vie? Et tout cela ne donnerait-il pas naissance à un manque de confiance en nous-mêmes, car, assurément, ce n'est pas peu de chose que la maghyarisation des trois millions de Roumains, c'est-à-dire la disparition complète d'une population roumaine formant la moitié de la population actuelle du Royaume. Et lorsque nous n'aurons plus de confiance dans notre vitalité, qui pourra répondre de notre avenir? La sécurité et l'existence du Royaume roumain ne seront-elles pas alors mises en question?

Il me semble que personne ne saurait nier ces choses-là, et nous taxer de manquer de tact politique, nous autres libéraux qui disons d'une manière franche, loyale et amicale quelle est la situation; car il est de notre devoir de le dire, pour savoir comment nous devons nous y prendre, afin que, sous ce rap-

port aussi, il n'y ait plus de tiraillements entre nous.

Pouvons-nous rester indifférents devant la situation que je viens de vous exposer? Si nous sommes indifférents, notre ligne de conduite est la passivité, car l'indifférence est mère de la passivité. Est-il bon que nous restions passifs? Je crois que non. Mais ici surgit une question, celle de savoir si nous devons nous mêler dans les affaires des autres Etats, si nous devons y intervenir? Je dis encore que non. Alors, qu'y a-t-il à faire, car vous conviendrez tous qu'il y a quelques chose à faire? Et ce quelque chose qu'il faut faire, c'est le gouvernement qui doit l'indiquer, car c'est le gouvernement qui represente l'Etat roumain sous tous les rapports. Par conséquent, c'est lui qui doit donner la direction à la question de l'existence nationale.

Il me semble que le rôle du gouvernement était simple et

naturel et l'est encore aujourd'hui.

Sans nous comparer aux grands Etats, sans comparer nos hommes d'Etat aux hommes des peuples prédominants, je me permets de dire que notre gouvernement aurait dû faire ce que le prince de Bismarck a fait au congrès de Berlin où de grands intérèts étaient en lutte. Le prince de Bismarck disait alors: j'ai été le courtier honnête dans cet embrouillamini. Notre gouvernement aurait dû être aussi et devrait devenir encore aujourd'hui le courtier honnête de cette réconciliation très nécessaire entre les Maghyars et les Roumains de Hongrie; mais le courtier honnête d'une réconciliation juste et loyale qui n'aurait pas pour effet de soumettre les Roumains aux Maghyars, mais d'amener les Maghyars à la conviction qu'il est bon et convenable, selon l'expression de lord Clarendon, de prêter l'oreille aux vœux du peuple, d'être juste et loyal à son égard.

Rappelons aux Maghyars, que toute la question d'Orient a pris naissance dans ce fait que les Turcs n'ont pas voulu prê-ter l'oreille aux vœux du peuple ersity Library Cluj

Lorsque, vous promenant sur les boulevards de Vienne, vous dirigez vos pas vers la résidence impériale, vous passez sous une porte simple mais imposante, bâtie par François I, et qui porte cette inscription gravée en grandes lettres: «Justitia regnorum fundamentum.» J'ai souvent passé sous cette porte et souvent je me suis arrêté devant elle, lisant et relisant cette inscription. Et toujours les mots gravés sur cette porte pénétraient jusqu'au fond de mon âme et je pensais: heureux le pays où les citoyens et le gouvernement peuvent lire tous les jours ces sages paroles, qui leur sont rappelées par le Souverain placé en haut et qui d'en haut regarde l'humanité qui fonde sur lui toutes ses espérances; mais, depuis que la Hongrie s'est séparée de l'Autriche, justitia regnorum fundamentatum est restée à Vienne, elle n'a pas passée la Leita. Mais, amis sincères de la justice, nous devons répéter chaque jour et à haute voix cette sentence, et ce dans notre propre intérêt, mais surtout dans l'intérêt des Maghyars.

Nous ne devons pas craindre de parler de la question des Roumains de Hongrie; non, nous ne devons pas craindre de le faire, car s'il en était ainsi, si nous en gardions le silence dans notre Parlement, que signifierait encore la Roumanie? Elle ne signifierait plus rien, elle serait un pays asservi, nous aurions échangé nos rapports de vassalité envers la Turquie contre des rapports de vassalité envers la Hongrie. (Applau-dissements). Cela ne se peut pas. Pourquoi le peuple roumain a-t-il donc lutté? Dieu lui a-t-il donné des hommes actifs et intelligents pour que son indépendance soit de si courte durée,

pour que d'une vassalité il passe à une autre.

Comme l'a dit M. Tocilesco, dans sa réponse au Message, nous avons des intérêts permanents, mais ces intérêts permanents sont autres que les intérêts financiers; ce sont les intérêts de l'existence de la nation roumaine. (Applaudissements). Ces intérêts doivent être défendus, car ou bien ils seront sauvegardés et alors nous vivrons, ou bien ils ne le seront pas et alors nous périrons. Et lorsque je parle de perdition, c'est de notre Royaume que je parle; car, comprenez le bien, ce royaume ne peut exister si les autres Roumains aussi n'existent pas.

Lorsque les Roumains qui vivent en dehors du Royaume auront été anéantis et écrasés, notre dernière heure ne tardera

pas à sonner (Applaudissements) ersity Library Cluj

Voyons maintenant si le gouvernement a été à la hauteur de la situation, s'il a donné, dans cette question, une direction

quelconque.

Les Roumains de Hongrie ont accompli un grand acte. Ils sont allés à Vienne chez l'Empereur et Roi et lui ont présenté une plainte, au sujet des injustices qu'ils subissent de la part de leurs concitoyens maghyares. Les Maghyars auraient dû se féliciter de cette plainte, nommée Memorandum, car dans la lutte envenimée qui s'est élevée entre eux et les Roumains, cette plainte était le fil qui tenait liés ces deux peuples, un fil

qu'on n'aurait dû rompre à aucun prix.

Le Memorandum était une plainte, mais, en même temps, un acte de loyauté de la part du peuple Roumain de Hongrie vis-à-vis de son Souverain. Lorsqu'il se sont vus sans soutien, ils se sont demandé: où recourir? où aller nous plaindre? Et tous ont répondu: chez le Souverain. Vous vous rappelez les paroles de lord Clarendon qui disait de nous, alors inconnus et abandonnés de tout le monde: il est bon de tenir compte des vœux d'un peuple. Si un étranger disait cela d'un peuple qu'il ne connaissait pas, comment ne serait-il pas bien et tout

indiqué, qu'un peuple déposat aux pieds de son Souverain ses plaintes et ses vœux. Les Maghyars cependant n'ont pas iugé les choses ainsi; ils ont mis la main sur les Roumains porteurs du Memorandum, les ont fait juger par leurs boyards et les ont jetés dans des prisons. Cependant, tandis que les Roumains discutaient s'ils fallait présenter le Memorandum, notre gouvernement se mit du côté de la minorité qui y était opposée et qui soutenait qu'il fallait attendre le réveil de la pitié des Maghyars. Aujourd'hui, il faut reconnaître que ce Memorandum était la preuve d'une grande prévoyance et d'une grande intelligence politique. C'est, tout d'abord, grâce à lui que les souffrances d'un peuple qui gémit sous des injustices criantes. ont pu arriver à la connaissance du Souverain. Grâce à lui, tout le monde a appris qu'en pleine Europe existe un peuple qui opprime d'une manière injuste un autre peuple. Et vous avez vu que le monde entier a prononcé son verdict en s'ecriant: cela ne se peut pas! Et ce verdict a été un bienfait car il a allégé la douleur. Mais le gouvernement roumain a-t-il bien fait de manifester ouvertement et en secret ses sympathies pour ceux qui avaient voulu empêcher le Memorandum?

Qu'a fait encore le parti du gouvernement?

Il v a quelque temps, vint ici un Maghyar ayant une position élevée dans son pays, non seulement membre du parlament, mais encore président des sociétés pour la culture intellectuelle maghyare, sociétés qui ont pour but de maghyariser la population non-maghyare de Hongrie. On sait que ces sociétés disposent de grands moyens pécuniaires. M. Horwarth avait été envoyé à Bucarest, pour traiter la question de la magyharisation des Roumains de Hongrie. A Bucarest, il fut reçu comme un frère par le parti du gouvernement, il fut invité à des dejeuners et à des diners, tous les journaux conservateurs lui ont prodigué des éloges, celui principalement aux couleurs franchement gouvernementales ou, pour parler plus clairement, le journal ministériel. Les journaux et les partisans du gouvernement ont traité avec M. Horwarth, au lieu de l'envoyer traiter à Sibiu, car ici nous n'avons pas à prendre la direction des intérêts des Roumains de Hongrie qui ont, là-bas, leurs chess. Après le retour de M. Horwarth à Budapest, les journaux gouvernementaux et ministériels ont continué à chanter des louanges pour sa gracieuseté. Et qu'est ce que M. Horwarth a dit ici? Lisez sa lettre et vous verrez combien cet envoyé de Budapest a été faux et hypocrite, afin de nous prendre tous, gouvernementaux et anti-gouvernementaux, dans ses filets. Et, malgré cela, M. Horwarth est un homme excellent; gardez vous bien de l'attaquer, car vous aurez immédiatement affaire à la *Țara*, au *Timpul* et à leurs semblables. Mais quant aux pauvres Roumains, tracassés et persécutés, évitons-les comme la peste, car nous pourrions nous compromettre à Budapest.

Mais je dirai une chose: si le gouvernement n'approuve pas notre manière de voir, comment croit-il, je le lui demande, qu'il faut envisager les choses. Je lui demande, quelles sont ses idées? Le gouvernement en a-t-il ou n'en a-t-il pas, ou bien, sous ce rapport aussi, est-il travaillé par des idées qui se contredisent l'une l'autre? Ses membres sont-ils d'accord dans cette question, pour regarder avec sang-froid la disparition de trois millions de Roumains, ou bien ne saventils pas que faire, que penser, que sentir? Le gouvernement est-il decidé à dire: les Maghyars sont maîtres dans leur pays, les Roumains doivent courber la tête et se soumettre, car nous autres, Roumains du Royaume, nous n'avons aucun intérét à les défendre? Ou bien est-il décidé, comme le dit le Timpul, à battre la grosse caisse et affirmer qu'il faut passer les Carpathes et s'emparer de la Transylvanie?... Mais il faut observer que le Timpul n'est pas seul H v a encore l'Irredenta Romană, avec M. Boniface Floresco en tête, le visage couvert évidemment, selon l'usage des nouveaux Phanariotes, d'un voile très transparent.

Je sais que, dans la réponse du gouvernement, il sera question du *Scrinciobul*; des expulsés de 1885 et du banquet de lassy, leur vieux chevaux de bataille, très connus mais qu'il est bon de promener quelquefois devant le public naïf. J'anticiperai donc sur l'entrée en scène de ces vieux chevaux et je rappelerai en quelques mots les événements en question.

À l'occasion de l'inauguration de la statue d'Etienne le Grand, M. Pierre Grädisteanu, à un diner officiel, présidé par Sa Majestè le Roi, a parlé de pierres précieuses tombées de la Couronne d'Etienne le Grand et a exprimé le vœu qu'elles fussent prochainement remises à leur place. Un pareil discours, prononcé devant le Roi, n'avait plus l'aspect d'une opinion personnelle, mais celui d'un programme tracé par le gouvernement et accepté par le Roi. Il contenait l'idée du démembrement d'un Etat voisin. Lorsq'on réclama à Vienne contre une telle politique de notre part, n'étions-nous pas obligés de donner des explications franches et loyales? Et cela était d'autant

plus facile que le parti libéral n'a jamais inscrit dans son programme la prise de la Transylvanie, de la Bucovine ou de la Bessarabie. Aucun acte sérieux, direct ou indirect, ne peut être produit comme preuve du contraire et jamais un journal humoristique de parti ne pourra être produit comme une preuve

politique.

Pour ce qui concerne les expulsions de 1885, nous devons tous reconnaître que la liberté de la presse n'implique pas de provocations incendiaires à la révolte dans les pays voisins. Quelques jeunes gens, Roumains de Hongrie, firent imprimer à Bucarest des proclamations de révolte, et les envoyèrent en Hongrie; elles furent répandues ensuite à Bucarest. Le gouvernement de Budapest fit arrêter en Hongrie plusieurs personnes qui avaient reçu, par la poste, cette proclamation, et notre gouvernement expulsa ceux qui avaient dépassé les limites du permis. Rien de plus naturel; nous ne pouvons tolérer dans notre pays des fomenteurs des troubles, car nous ne pouvons mettre en danger l'existence de notre Royaume, à cause de l'opinion isolée de quelques personnes sans mesure ni responsabilité.

Le gouvernement ne sait ce qu'il veut dans la question des Roumains de Hongrie. D'une part, il voudrait quelque chose, d'autre partBoil ne voudrait viene D'une part il ne voudrait pas perdre sa popularité, si toutefois il en a encore; d'autre part, l'idée de perdre l'amitié des nobles Maghyars ne lui sourit guère. C'est pourtant ce dernier sentiment qui l'emporte et voilà pourquoi, lorsque les Roumains d'au-delà des Carpathes parlent des Maghyars qui ne les traitent pas en concitoyens, mais qui les maltraitent comme s'ils étaient leurs maîtres, ils disent : «nos boyards». Merveilleuse dénomination! En effet, un boyard en vaut un autre, un boyard se donne la main avec un autre, celui d'ici s'entend avec l'autre d'au-delà des Carpathes (Hilarité). Un boyard et un paysan cela ne marche pas ensemble; l'un est trop haut et l'autre trop bas. C'est pour cela que la question nationale est une chose à mepriser. C'est pour cela que la Ligue pour la culture intelectuelle est une chose qu'on trouve ridicule. C'est pour cela que, récemment encore, le gouvernement menaça les membres de la Ligue d'une enquète et l'institution elle-même d'abolissement. Les membres de la Ligue en étaient venus à craindre que nos boyards ne les traitassent comme les boyards de Hongrie traitent les Roumains de là bas.

Je m'attends à ce que le gouvernement nous montre une

note terrible envoyée à Vienne: mais il ne s'agit pas de notes, il s'agit d'actes et, quant aux actes, il n'y en a pas. Ce que nous voyons surtout c'est de l'hesitation et l'hesitation pre-

vient du manque d'intelligence.

Le devoir du parti national-libéral, qui vit au milieu du peuple roumain et qui est le sang de son sang, son devoir est d'apporter de la lumière dans cette situation si difficile et si obscure. Le devoir d'un homme d'Etat, d'un homme qui s'occupe des affaires publiques est précisément d'éclaircir les situations obscures et embrouillées. Si nous nous dérobons devant une question difficile, nous ne méritons pas d'être considérés comme hommes sérieux. Voter des indigénats, comme nous le faisons presque tous les jours, ou bien mettre dans l'urne une boule blanche pour voter chaque loi, sans l'étudier et sans la discuter, c'est, sans nul doute, très facile. Même les hommes plus jeunes ne peuvent se plaire à ces allées et venues de leurs banc à l'urne, faites souvent sous une surveillance sévère. Mais c'est assurément aux hommes plus âgés qu'il convient de s'adresser à la nation pour lui faire part de leurs sentiments et de leurs idées.

En prenant la parole dans cette question, si grande et si importante, de l'existence du Royaume Roumain et de la nation roumaine, je ne me serais pas permis de parler si je n'avais porté ma pensée plus loin, si je ne m'étais pas demandé: y a-t-il quelque chose à faire et qu'y a-t-il à faire?

Nous devons chercher à voir d'une manière claire ce qu'il y a à faire. Il est évident que la solution de cette question—la lutte des Maghyars et des Roumains de Hongrie—est diffi-

cile, mais nous sommes ici pour remplir nos devoirs.

Je ne parlerai qu'en passant du vœu de l'autonomie de la Transylvanie, c'est-à-dire de l'idée de séparation de la Transylvanie de la Hongrie. Si je m'en rends bien compte, les Roumains de Hongrie ont inscrit ce vœu dans leur programme depuis 1848, plutôt parce qu'ils croient que cette formule est pour eux une garantie contre les tendances de maghyarisation. Le seul et unique but du mouvement des Roumains d'au-delà des Carpathes est de ne pas être maghyarisés, de rester Roumains. Et je suppose que s'ils pouvaient obtenir cette garantie de quelque autre façon que ce fût, l'union entre la Transylvanie et la Hongrie ne se butterait plus à la difficulté de réconciliation entre les Maghyars et les Roumains. Je le suppose, car j'ai toujours remarqué chez les hommes de là-bas, non seulement

aujourd'hui mais depuis longtemps, une telle entente, une telle pondération, une telle pénétration politique, qu'ils sauront toujours distinguer ce qui est possible et utile de ce qui ne

l'est pas.

Je parle ainsi en connaissance de cause, ayant eu le bonheur de connaître de très près quelques-uns des chefs des Roumains de Hongrie et ayant été lié très intimément avec deux des plus illustres d'entre eux, avec feu le métropolitain baron Şaguna et avec feu Georges Bariţiu, dont l'œuvre intitulée "Histoire de Transylvanie" ne saurait assez être recommandée à être lue, à être approfondie, pour en tirer profit.

Quelle est l'essence de tous les vœux des Roumains de Hongrie? Leurs vœux se résument en ces quelques mots: l'application sincère et loyale d'une loi existante et fondamentale du Royaume de Hongrie, de la loi des nationalités, aujourd'hui journellement foulée aux pieds, en ce qui concerne les Rou-

mains.

Le respect de la loi des nationalités aurait pour conséquence que les Roumains jouiraient de droits égaux à ceux de leurs concitoyens maghyares. Les Roumains de Hongrie disent à leurs frères maghyares: nous avons été, pendant des centaines d'années, vos serfs; pendant des centaines d'années, nous avons travaillé pour vous; pendant des centaines d'années, nous avons lutté dans des batailles sanglantes pour le Royaume hongrois; bien plus encore, nous avons donné à la Hongrie ses plus grands héros, Ioan Hunyady, Mathias Corvin et d'autres hommes illustres, issus du sang roumain; et, aujourd'hui que nous ne sommes plus vos serfs, mais des hommes libres, nous sommes en droit de demander de ne pas être persécutés, humiliés, livrés à toutes les injustices, dans notre propre patrie, et dans la vôtre.

Voilà pourquoi est juste et équitable la demande des Roumains de Hongrie tendant à la suppression de toutes les lois d'exception, restées en vigueur du temps ainsi nommé de l'absolutisme autrichien, et qui sont appliquées encore aujourd'hui, non pas à tous les habitants de la Hongrie, mais seulement aux Roumains.

En Hongrie, il y a une loi électorale; en Transylvanie, il y en a aussi une, mais ce n'est pas la même; en Hongrie, il y a une loi sur la presse; en Transylvanie, il y en a une autre.

Tandis que les Maghyars prétendent que la Transylvanie et la Hongrie ne font qu'un seul Etat, ils séparent la Transylvanie de la Hongrie, lorsqu'il s'agit d'opprimer les Rou-

mains. C'est là une absurdité, une injustice.

Les Roumains de Hongrie disent encore: si les Maghyars veulent établir «des jardins d'enfants», où leurs enfants de 3 et 4 ans apprennent à parler bien leur langue, qu'ils le fassent; mais qu'ils ne ravissent pas aux parents roumains leurs enfants de 3 et 4 ans, pour les forcer à oublier leur langue maternelle et à adopter la langue maghyare. (Applaudissements).

C'est là une barbarie asiatique, indigne d'un peuple euro-

péen. Il n'est que juste que cela prenne fin!

Puis, les Roumains de Hongrie n'ont-ils pas le droit de demander que les persécutions dont ils sont l'objet cessent? Dans le Royaume constitutionnel de Hongrie, malgré toutes les libertés parlementaires, un Roumain ne peut pas aller chez son Roi et Empereur pour lui soumettre une pétition, et la publication d'une telle pétition est taxée de haute trahison. Si, pour le crime de haute trahison, la Hongrie possédait la peine de mort, peut-être aurait-on pendu les porteurs du Memorandum!

Vient enfin le vœu: respect pour l'individualité de l'E-glise et de l'école roumaines. Lisez les débats du Parlement hongrois, et Pous croirez vous trouver en Sibériel Le but est de faire disparaître les écoles roumaines, qui ne sont pas subventionnées par le gouvernement royal de Hongrie, mais entretenues aux frais propres des Roumains.

Je crois que si les Maghyars se décidaient à respecter sincèrement la loi des nationalités, à abolir les lois d'exception du temps de l'absolutisme, à se respecter eux-mêmes en respectant les autres, les Roumains se trouveraient complètement satisfaits.

M. N. Lamotesco. Il est cinq heures, nous demandons la

prolongation de la séance.

M. Démètre Stourdza. Vous êtes bien pressé.

M. N. Lamotesco. Au contraire, je n'ai demandé que la

prolongation de la séance.

M. le Président. MM. les Sénateurs, conformément au dernier alinéa de l'art. 16 du règlement, je dois consulter le Sénat au sujet de la prolongation de la séance.

Le dernier alinéa de l'article 16 dit: «les séances seront «levées à 5 heures, à moins que 2/3 des membres présents n'en

«demandent la prolongation.»

Voix. Prolongeons la séance.

(On met au vote la prolongation de la séance et elle est

décidée.)

M. Démètre Stourdza. Si tout cela était mis en évidence et discuté avec le gouvernement hongrois que je crois composé d'hommes éminents, patriotes et pondérés, comment ces hommes ne verraient-ils pas qu'il existe un mal, un mal pour eux, un

mal pour nous, ûn mal qui ne doit pas exister?

En exposant toutes ces choses, en apportant de la lumière dans la question, en obtenant une solution, qui est celle de mettre, d'une façon pacifique, fin à la querelle déchirant le Royaune de Hongrie et agitant notre propre Royaune, nous contribuerions, je crois, à la faire disparaître. Ceux qui s'imaginent qu'ils peuvent en être quittes avec de la peur et du silence, se trompent, car s'ils se taisent, la voix seule de ceux qui veulent asservir les Roumains sera entendue, et il est à craindre, que nous ne tardions à gémir nous-mêmes sur les ruines du roumanisme de Hongrie; et alors pour nous mêmes, il nous sera difficile de respirer dans notre propre Royaume.

Îl faut surtout dire notre mot, pour que la réconciliation entre les Roumains et les Maghyars ne soit pas un simulacre de réconciliation; pour que nous n'ayons pas à nous reprocher d'ayoir été l'instrument de l'assujetissement des

Roumains par les Maghyars.

Avant tout, nous devons, dans nos démarches, garder la loyauté et la sincérité et ne pas essayer de tromper pour bâcler les choses, comme l'a tenté, par exemple, M. Horwath. J'ai lu ses lettres et elles ne m'ont pas fait l'impression d'avoir été dictées par des sentiments sincères. Que les Hongrois sachent d'une manière nette et précise, qu'ils ne sauraient maghyariser les Roumains, ni directement ni indirectement, ni par la

brutalité, ni par la séduction.

Comment, messieurs! Les Maghyars voudraient que, si jamais ils sont en péril, nous courrions à leur aide, comme nous le dicte le bon sens et une saine politique. Car, si l'Etat hongrois, où habitent des Roumains, était attaqué, comment ne nous précipiterions – nous pas à la défense des Maghyars et des Roumains? Mais comment pourrions-nous le faire, si les Maghyars brutalisent les Roumains, les persécutent et essayent de les anéantir? Faisons comprendre aux Maghyars que, s'ils veulent aujourd'hui l'anéantissement du peuple roumain, demain ce sont eux qui seront anéantis par d'autres. Les citoyens

aussi bien que le Parlement et le gouvernement hongrois doi-

vent le comprendre.

Bref, il est d'un intérêt capital, d'un intérêt dont dépend l'existence du Royaume, que les Roumains de Hongrie ne soient pas maghyarisés. Mais il ne vient à l'idée de personne dans le Royaume de conquérir la Transylvanie, parce qu'une semblable entreprise n'est pas dans nos forces, parce qu'une semblable entreprise, fût-elle possible, entraînerait la destruction de l'Autriche-Hongrie, parce que cette destruction serait défavorable aux Roumains et entraînerait une perturbation générale en Europe.

Je dirai encore quelques mots au sujet de l'Irredenta, car il

me semble bon d'élucider aujourd'hui toutes les questions.

D'après moi, l'Irredenta română est une invention des ennemis de notre nation; et ceux, d'ailleurs très peu nombreux, qui y tiennent, sont ou bien des vendus ou bien des faibles

d'esprit et des imbéciles.

On comprenait jadis l'existence de l'Irredenta italienne; personne ne la comprend plus aujourd'hui. Toute chose qui n'a pas de base sérieuse et bien établie, n'a pas d'importance réelle; elle peut bien causer quelques troubles passagers, mais elle ne

tire pas à conséquence. Central University Library Cluj

Pourquoi l'Irredenta italienne avait-elle son importance? Parce que l'Italie, habitée par un peuple de 40.000.000, était morcelée en plusieurs Etats artificiels, créées grâce à certaines circonstances extérieures et non avec l'assentiment des Italiens Ceux-ci gémissaient sous cette oppression artificielle, anti-nationale, eux qui aspiraient, non pas d'aujourd'hui ni d'hier, mais depuis Dante et avant Dante, à l'unité nationale et portaient leurs regards, non pas vers Turin, ville sans importance, mais vers la Rome éternelle, capitale de l'Italie depuis 20 siècles. Les Italiens, ainsi morcelés, se sentaient humiliés devant les autres nations de se voir sans position dans la marche des événements, eux qui deux fois avaient répandu la lumière sur le monde entier. La réalisation de cette aspiration vers l'union de la Vénétie et de la Lombardie, alors sous la domination de l'Autriche, avec l'Italie ne comportait pas l'anéantissement de l'empire d'Autriche. Nous avons vu, bien au contraire, qu'après l'annexion de la Vénétie et de la Lombardie à l'Italie, après que le royaume d'Italie se fût formé avec Rome comme capitale, la position de l'Autriche-Hongrie en Europe s'est consolidée et s'est accrue.

Il n'en est pas de même pour nous. Quel est le but de la création artificielle d'une *Irredenta* roumaine? De conquérir la Transylvanie? Cela est-il possible? Assurément non, car nous n'avons pas les forces nécessaires. Mais, en supposant que nous veuillions conquérir la Transylvanie et que nous ayons des forces suffisamment respectables pour qu'une pareille entreprise ne devienne pas ridicule, nous ne devrions pas nous jeter au devant de pareils embarras, car cette entreprise, si elle réussissait, entraînerait fatalement la destruction de l'empire autrichien. Et la destruction de l'empire autrichien ne serait pas une question locale, mais une question européenne d'une immense importance, question à laquelle nous nous briserions plutôt, nous autres petits, avant de briser les grands; et tandis que nous nous proposerions de nous emparer de la Transylvanie, nous serions nous-mêmes, en fin du compte, engloutis par d'autres.

L'existence de la monarchie austro-hongroise est une nécessité européenne de premier ordre, tout aussi bien que l'existence de l'État Roumain. De même que la monarchie austro-hongroise ne peut vouloir détruire l'État Roumain, de même le Royaume roumain ne peut attenter à l'existence de la mo-

narchie austro-hongroise.

Voilà la base politique de la situation de l'Europe orientale; voilà pourquoi toute tendance irrédentiste est une tendance maladive, folle, criminelle; voilà pourquoi, heureusement, ces tendances ne peuvent atteindre leur but et n'ont aucune im-

portance politique.

Ce qui est important c'est que tout Roumain au jugement sain et ayant une conscience claire de ses devoirs envers la patrie et la nation, ne se laisse pas prendre un seul moment aux, pièges qu'on tend à la nation roumaine toute entière et au Royaume de Roumanie en particulier par cet amusement malfaisant qu'on appelle *Irredenta*.

J'aurais encore beaucoup à dire, mais il faut que je cède

ma place à d'autres.

Si nous examinons à fond les trois seules questions dont j'ai parlé, il est certain, puis-je dire, que le pays est très inquiet, car il s'aperçoit, de jour en jour d'une manière plus évidente, qu'il n'y a pas de fil conducteur dans la politique du gouvernement, et que les uniques moteurs de ses actions sont: sa toute-puissance, le bon plaisir personnel, les intrigues et les cabales constantes qui le déchirent, le favoritisme qui le démoralise, l'arbitraire et l'injustice qui forment une at-

mosphère impure, le régime des coulisses et le manque d'idées saines.

Il le ministre des affaires étrangères. Y a-t-il encore des injures?

M. D. Stourdza. Je vous prie d'être convenable.

M. le ministre des affaires étrangères. Soyez vous-même convenable.

M. D. Stourdza. Encore une fois, soyez convenable. Regardez votre vie politique et rappelez-vous que, depuis le 22 Mars 1888, époque à laquelle vous êtes arrivés au pouvoir, jusqu'au 28 Décembre 1891, vous avez traversé 8 crises ministérielles qui se sont manifestées à la lumière du jour, par leur effrayante obscurité; que du 28 Décembre 1891 jusqu'à aujourd'hui, dans l'espace de deux ans, ces crises ne vous ont pas abandonnés. Vous en héritez dans l'obscurité comme d'une maladie honteuse à tel point que la chose est devenue un scandale public qui affaiblit le pays à l'intérieur et à l'extérieur.

Dans votre programme, vous avez dit que vous êtes arrivés au pouvoir «pour prévenir la dissolution qui menace l'Etat «roumain», c'est à dire pour mieux gouverner que vos prédécesseurs et la première condition qui vous faisait défaut était la stabilité; pear vous n'en avez pas, vous n'en avez pas,

vous n'en pouvez avoir.

M. Vernesco qui a eu l'occasion de vous connaître de plus près et d'observer dans les détails la manière d'agir des con-

servateurs, disait à juste titre en 1889 ce qui suit:

«Les crises, dont se plaint même le Message du trône et «dont la cause primordiale est l'ambition des uns, la soif «du pouvoir, la vénalité ou l'intérêt personnel des autres, «de quel profit seront-elles pour la nation? Absolument d'au-«cun profit! car la malhonnêteté politique, les appétits in-«satiables, l'intrigue, le dénigrement des hommes les plus mar-«quants du parti — ne sont pas de nature à entourer d'une «auréole un ministère bigarré, ni à lui procurer une autorité «morale nécessaire à l'organisation de l'Etat et à la conduite «régulière des affaires publiques».

Ce que M. Vernesco, votre ancien collègue, vous a dit en 1889, est vrai encore aujourd'hui, il est même doublement vrai. Aujourd'hui, votre situation est encore plus mauvaise, car il est dans la nature des choses que tout mal empire avec

le temps.

Tout à l'heure, lorsque je vous disais ces vérités, vous m'a-

vez dit que j'étais inconvenant. Je ne suis pas venu ici pour vous faire des compliments, mais pour remplir mon devoir vis-à-vis du pays, comme un homme déjà âgé, comme un homme qui a travaillé à l'établissement de l'Etat Roumain, ensemble avec les plus grands hommes de notre nation, avec ceux qui ont été les véritables et seuls fondateurs de l'Etat roumain moderne et dont nous regretterons, tant que nous vivrons, la mort prématurée; et je souffre de toute mon âme lorsque je vois et prévois les conséquences de votre incapacité de penser et d'agir.

M. le président. Le mot n'est pas parlementaire.

M. Al. Marghiloman, ministre de la justice. On vous

le paiera avec intêrêts.

M. Démètre Stourdza. Vous pouvez faire ce qu'il vous plaira. Quant à moi, j'ai fait mon devoir qui est au-dessus de votre volonté.

BCU Cluj / Central University Library Cluj